

Lieux de vies¹ des aînés

À découvrir dans cette analyse

Les formes d'habitat que les aînés peuvent envisager sont multiples. Chacune de celles-ci a ses atouts et ses spécificités. Cette analyse propose un tour d'horizon de ce qui existe - et de ce qui existera de plus en plus.

Questions pour lancer et/ou prolonger la réflexion

- Quels sont les lieux de vie possibles dans le contexte de l'allongement de l'espérance de vie ?
- Comment nos espaces de vies vont-ils (devoir) s'adapter aux populations vieillissantes ?
- Au travers des lieux de vies, comment donner du sens aux années supplémentaires qui nous sont offertes ?
- Quel est le lieu de vie habituellement privilégié par les aînés ?
- A quelles conditions peut-on demeurer à son domicile ?
- Quelles formes d'habitat alternatif connaissez-vous ? Quelles sont leurs spécificités ?
- Comment garantir la qualité de vie au sein de ces différents lieux de vie ?

Thèmes

- Lieux de vie
- Maisons de repos
- Maintien à domicile
- Habitat alternatif

Le cadre de nos réflexions

Nous n'avons jamais vécu aussi longtemps et en bonne santé. C'est une bonne nouvelle ! Nous devons néanmoins apprendre à vivre et positiver cette réalité aux mille facettes pour tirer parti des nombreuses opportunités qui nous sont offertes. Ainsi nos manières d'habiter, comme l'accompagnement des adultes très âgés sont particulièrement questionnés au travers de multiples impacts structurels avec lesquels il nous faut composer dès maintenant. Les changements démographiques exigent des réponses diverses. De nouvelles manières d'habiter voient le jour auxquelles il convient de s'intéresser, car elles apportent des réponses aux besoins, comme au bien-être des groupes d'aînés d'aujourd'hui.

Sommes-nous vraiment préparés à ces modifications qui nous touchent de près ? Qu'en pensent les aînés ? Qu'en est-il de nos lieux de vies dans le contexte tout particulier de l'allongement de l'espérance de vie ? Et comment nos espaces de vies vont-ils (devoir) s'adapter aux populations vieillissantes sans cesse croissantes ? Notre société prône le jeunisme, l'activisme et le bonheur immédiat ce qui n'encourage pas à mener la réflexion sur son propre vieillissement encore trop souvent dévalorisé, synonyme de pertes, de lenteur et de représentations collectives essentiellement négatives et qui agissent comme de puissants repoussoirs.

¹ Nous écrivons "vies" au pluriel car nous avons plusieurs vies en une. Globalement notre vie est plurielle et à la fois sociale, économique, culturelle, conjugale, familiale, affective, sexuelle, citoyenne, spirituelle, religieuse.... Ces diverses dimensions nous accompagnent tout au long de nos itinéraires de vie.

Nous nous attacherons donc à savoir, au travers des lieux de vies, comment donner du sens aux années supplémentaires qui nous sont offertes et comment leur injecter une dose de qualité de vie appréciable combien nécessaire, voire vitale.

Quelques chiffres et réalités éloquentes

Les bouleversements démographiques rencontrés dans notre société entraînent des répercussions considérables : le nombre des plus de 65 ans croît de manière telle, que dans 30 ans, ces personnes représenteront plus de 33 % de notre population belge. L'espérance de vie étant de 82 ans pour les femmes et de près de 77 ans pour les hommes, une véritable seconde vie débute lorsque le moment de la retraite sonne. Des démographes pessimistes (ou prévoyants ?) prédisent qu'elle pourrait diminuer dans les prochaines années, en cause : épidémies possibles, augmentation des maladies dégénératives, mauvais stress et multiplication des sources de pollutions.

Les plus de 85 ans seront dans le même temps, quarante fois plus nombreux qu'aujourd'hui et 28.000 centenaires viendront bientôt culminer au sommet des classes d'âges. Quant à la proportion hommes/femmes, au-delà de 100 ans, on compte actuellement déjà 4 femmes pour un seul homme ! Le vieillissement se féminise donc. La taille des ménages change. Un ménage belge sur trois n'est composé que d'une seule personne, souvent une femme âgée.

Par conséquent, la pyramide des âges n'est plus, elle a pris la forme d'une meule de foin et les démographes prévoient que d'ici peu elle ressemblera à un cylindre. Pour le moment, c'est au niveau des individus de plus de 85 ans, en demande de services et d'aides diverses, qu'est observée la plus importante progression. 45% de ces octogénaires vivent en maison de repos ou de repos et de soins.

Actuellement, une famille sur cinq est touchée par la maladie, le handicap ou la dépendance liés au grand âge, bientôt elles seront une sur trois à connaître ces réalités au quotidien. Les personnes en situation de handicap voient aussi leur espérance de vie en bonne santé augmenter. Ces personnes survivent de plus en plus souvent à leurs parents et pour elles aussi se pose la question des lieux de vies : où vivre plus vieux et surtout comment y vieillir bien?

Alors que la vieillesse s'étend en moyenne aujourd'hui sur plus de 30 années, beaucoup d'événements peuvent se dérouler durant ces décennies et modifier profondément le parcours de vie des individus. Il n'y a désormais plus une personne âgée, mais des groupes de personnes âgées aux attentes et besoins spécifiques qui exigent des politiques sociales adaptées aux nouvelles réalités que nous venons de décrire très brièvement.

Le logement, les structures d'hébergement collectif comme les services d'aides et de soins à domicile doivent eux aussi suivre ces évolutions si nous voulons que les personnes âgées profitent d'un confort de vie réel. Il y va de leur bien-être et de notre dignité à tous !

Préparer son avenir, y réfléchir, s'y projeter...

Où vais-je aller ? Que vais-je devenir? Sur qui pourrais-je compter dans mes vieux jours... Ces interrogations nous taraudent et font peur l'âge avançant, surtout lorsque nous nous retrouvons seuls pour tenter d'y répondre. Par conséquent, pour « bien » vivre sa vieillesse, il vaut mieux la penser, l'anticiper, y réfléchir s'y projeter de temps à autre. Éviter de la sorte qu'elle ne nous surprenne sans que nous n'y puissions rien ou que nous devions agir dans l'urgence, qui s'avère dans bien des cas, être une très mauvaise conseillère. Plus l'avancée en âge est marquante et moins nous aurons, en général, le recul nécessaire par rapport à cette situation qui nous touche et/ou nous préoccupe, surtout lorsque se dessine un avenir que nous jugeons et percevons comme incertain voire préoccupant parce que nous n'en avons plus l'entière maîtrise. Dans la plupart des cas, nous déciderons avec d'autres : conjoint, proches, amis, professionnels ... de notre propre avenir. Si nous n'avons pas suffisamment exprimé nos propres souhaits et aspirations, d'autres risquent de décider pour nous.

Dans le secteur des adultes âgés, les lieux de vies sont appelés à se multiplier et à se diversifier, ils témoignent, par leur création ou leur transformation, d'une évolution dans la manière de concevoir les vieillissements et la place des groupes de personnes âgées au sein de notre société.

C'est au travers de l'organisation d'espaces de vies conviviaux que s'effectuent les échanges importants qui nous font vivre et prolongent notre envie de vie, quelles que soient les années qui passent d'ailleurs. Inadaptés, ces espaces empêchent un nouvel enracinement, l'épanouissement et ôtent le goût de vivre.

Outre le fait de vivre plus vieux, nous n'avons jamais été autant de générations à vivre en même temps. C'est aussi une bonne nouvelle pour la solidarité, l'entraide et le vivre ensemble d'une société.

Vivre chez soi, le premier choix

Vivre chez soi le plus longtemps possible est une aspiration exprimée par la majorité d'entre nous. Lorsque nous interrogeons les aînés de notre mouvement Énéo sur le lieu où ils souhaitent passer leurs vieux jours, la majorité d'entre eux dit vouloir rester vivre à domicile et y terminer leur parcours, paisiblement et sereinement. Quoi de plus légitime que de choisir de continuer à vivre là où sont nos racines, où nous avons fondé notre famille, élevé nos enfants. Au milieu de nos habitudes et proche de notre réseau de relations... Vieillir chez soi, dans ses souvenirs recouvre un certain nombre de réalités et de représentations essentiellement positives dans l'esprit d'une majorité de personnes âgées. Vivre dans une routine bien rodée est rassurant. Parce que le domicile fait sens, il est le miroir du parcours de vie accompli et représente aussi un capital soigneusement « amassé ».

Vouloir vivre et mourir chez soi suppose cependant que l'habitat suive, dans la mesure du possible, l'évolution de la personne pour son confort de vie et éviter surtout qu'il ne devienne une prison de laquelle il sera de plus en plus difficile de sortir, où se mouvoir relèvera de l'exploit. C'est pourquoi, le maintien à domicile tant prôné aujourd'hui, parce que moins onéreux pour la société que l'accueil en structure d'hébergement, demande néanmoins de sérieux aménagements bien pensés au fil du temps.

Il est un fait que lorsque la dépendance s'installe dans la vie d'une personne, il lui faut aussi compter sur l'organisation de services d'aides et de soins à domicile². Mais encore faut-il trouver les aides adaptées, les coordonner efficacement et prendre en compte le projet de vie du bénéficiaire. La participation de la personne est essentielle, elle rend possible l'adaptation dont elle devra faire preuve lorsque ses habitudes de vie se trouvent bouleversées, et elles le seront dans la plupart des cas. Dans le contexte du maintien à domicile, nous ne répéterons jamais assez que les solidarités familiales et de proximité favorisent l'autonomie comme l'indépendance des adultes très âgés. Essentielles, ces dernières doivent être soutenues par des politiques sociales qui prennent en considération les tâches essentielles qu'elles accomplissent.

Vivre chez soi en adaptant le domicile

Des aménagements en vue de l'adaptation de l'habitat s'avèrent être très utiles au fil du temps. La réorganisation de la maison peut s'envisager de diverses manières et être réalisées en plusieurs phases : élargissement des portes pour permettre la circulation en chaise roulante dans toutes les pièces ; réalisation de plans de travail réglables pour continuer à cuisiner (debout ou assis) et accomplir les gestes de la vie quotidienne qui procurent le sentiment réel d'utilité ; positionnement de barres d'appui pour sécuriser et augmenter la fonctionnalité des toilettes comme de la salle de bain. De même que les mains courantes sécurisent, facilitent et encouragent la locomotion dans l'ensemble de l'habitation et contribuent à maintenir l'autonomie de l'ensemble des occupants de la maison.

Vivre le plus longtemps possible chez soi dans un habitat adapté fait son chemin et tant mieux s'il est intégré dès la conception du logement ou lors de la rénovation de celui-ci afin de limiter les frais encourus et donner accès à ces facilités au plus grand nombre ; personne accidentée, en situation de handicap, famille avec jeunes enfants pourraient profiter de ces précieux aménagements maintenant les personnes dans une situation d'autonomie prolongée. On parle aussi de logement modulaire. Dans ce dernier cas, c'est avec l'aide d'un système de cloisons que le lieu

² En 2011, 6.100.000 heures de prestations ont été effectuées en Wallonie. Près de 7500 aides familiales et gardes à domicile prestant dans les ménages. 72% du total des personnes aidées sont des personnes âgées de plus de 60 ans.

de vies évolue en fonction du nombre de ses occupants : un étage ou bien le rez-de-chaussée du bâtiment héberge une personne seule ou un couple alors que le reste de l'espace habitable, accessible par un accès indépendant peut accueillir une famille. Lorsque cette dernière s'agrandit et/ou que le plus petit ménage s'en va, l'entièreté de la maison peut être occupée par la famille agrandie. La proximité des ménages permet des échanges de services de toute nature durant le temps que subsiste l'occupation commune. Il est essentiel de veiller à ce que ce type d'habitat soit proche des services pour permettre aux plus âgés de continuer à participer à la vie de leur quartier.

Un plus grand confort de l'habitat peut encore être recherché dans l'apport des nouvelles technologies. L'installation d'un système de télévigilance, comme la domotique qui rend la maison intelligente et davantage sécurisée peuvent offrir un éventail de solutions qui apaisent et rassurent. Le sentiment d'insécurité comme la solitude ou l'isolement sont des raisons fréquentes qui contraignent des personnes à renoncer à vivre à domicile et les poussent à rejoindre un autre chez soi.

La mutualité chrétienne, entre autres, offre trois services d'aides. Avec Solival³, des ergothérapeutes évaluent, sur demande, les adaptations nécessaires pour faciliter la vie quotidienne des occupants d'un logement... Qualias⁴, quant à lui propose des aides techniques pour améliorer le quotidien des personnes dépendantes. Le service, Permanence Soins à Domicile⁵ (PSD), permet entre autres à des personnes de continuer à vivre dans leur environnement habituel, grâce à son système de téléassistance Vitatel. La plate-forme « Bien Vivre Chez Soi », initiée par la ministre wallonne de l'Action sociale, apporte des réponses similaires aux problèmes de l'accomplissement des actes de la vie journalière pour les plus de 65 ans. Elle ajoute aux possibilités citées ci-dessus, l'octroi de prêts à taux 0, compris entre 300€ à 10000€ (sous certaines conditions de revenus), afin de transformer la salle de bain par exemple ou encore installer un ascenseur au bas d'un escalier.

Rester artisan de sa vie : une décision partagée

On ne décide pas toujours (seul) de l'opportunité de rester vivre chez soi. Couler de vieux jours laisse entrevoir une réalité complexe dont les enjeux sont multiples et touchent de près à la santé, au bien-être et à la qualité de vie des personnes concernées par ce choix. Ces données objectives et subjectives sont parfois difficiles à interpréter correctement et à traduire en faits acceptables au quotidien pour chacun. Pour cela nous pensons qu'il est indispensable de mettre la personne âgée au centre des préoccupations de l'ensemble des acteurs qui contribueront à définir, avec elle, ce qui lui convient le mieux, là où elle est.

Au niveau des lieux de vies, l'accroissement de la longévité va mettre à l'épreuve un bon nombre de réalités par la multitude des besoins qui apparaissent d'une part et d'autre part, du fait que l'accompagnement des anciens va continuer à s'étirer de plus en plus dans le temps, amenant de vieux enfants à accompagner leurs parents très âgés. Prendre en compte et conjuguer les compétences de chacun est alors crucial à la fois pour soulager les uns tout en étant au plus près des besoins de la personne à aider. Définir son cadre de vie, en poser les limites avec les professionnels, les accompagnateurs non professionnels est important, indispensable même pour l'équilibre de chacun. L'épuisement guette les aidants proches donnant de leur temps pour accompagner un proche dépendant.

Un habitat adapté, modulable contribuera à soulager les nombreuses tâches à accomplir quotidiennement par l'ensemble des accompagnateurs apportant de l'aide. Le Fonds du logement avec son prêt intergénérationnel permet à des familles d'accueillir un proche âgé dans une partie de leur habitation spécialement aménagée à cette occasion. Les enfants travaillant, l'accueil du proche âgé devra dans la plupart des cas aussi s'adapter parallèlement à l'état de santé de la personne âgée qui demandera, à la longue, une disponibilité permanente à ses proches. L'idée nouvelle ne rencontre pas le succès attendu, car les contraintes de l'habitat et de la vie professionnelle des familles les ont aussi amenées à se disperser, chacun ayant pris l'habitude de vivre de manière autonome.

³ <http://www.solivalwb.be>

⁴ <http://www.qualias.be>

⁵ <http://www.vitatel.bz> ou 081412929

Vivre chez soi en rejoignant ponctuellement des structures d'accueil temporaire

Fréquenter un centre de (soins) de jour, un centre communautaire communal dans lesquels sont organisées des rencontres et des activités avec des pairs comme préparer les repas, partager une activité choisie collectivement, faire une balade... sont des occasions d'accueils transitoires. Externes au domicile, ces solutions ponctuelles, prolongent la vie à domicile, en la rythmant de rendez-vous collectifs maintenant la permanence de liens sociaux et conviviaux lorsque l'on vit seul, que l'on se sent désemparé, fragilisé. Ces lieux se développent, mais sont encore trop dispersés et très peu nombreux, ils nécessitent aussi de penser le transport, en toute saison, des personnes qui souhaitent se rendre dans ces espaces dévoués à la vie et l'entraide collectives.

Un centre de revalidation, la formule du court séjour (séjourner en maison de repos, maximum 90 jours par an) départent également la personne fragilisée qui pourra rentrer chez elle au terme du séjour, si sa santé le permet.

Lorsqu'il se fait dans une institution appropriée l'accueil d'urgence - de nuit, le week-end ou durant les vacances - est une solution ponctuelle qui soulage momentanément les aidants proches, sécurise la personne fragilisée qui continuera à être entourée tout en restant en de bonnes mains tout en retrouvant force et confiance en soi. Voici autant de solutions à étendre, car elles permettent d'envisager le retour possible chez soi et postposer ainsi l'entrée en maison de repos. À souligner que ces possibilités sont encore trop peu nombreuses aujourd'hui.

L'habitat intergénérationnel : accueillir un étudiant(e) chez soi

Il est possible et courant dans les villes où sont implantées les hautes écoles comme les campus universitaires, de vivre chez soi en y accueillant un étudiant, lorsque la maison devient trop grande et/ou est ressentie comme insécurisante. Nous avons interrogé 100 aînés Énéo à ce sujet⁶. Ils insistent sur le bénéfice retiré de cette vie "part'agée" qui redonne vie à la maison, procure une compagnie rassurante et divertissante, favorise de nombreux partages possibles : amitié, échanges de services, transmission de savoirs, complicité, stimulation intellectuelle, soutien domestique ponctuel... tout en gardant une sphère privée pour l'hôte comme pour la personne accueillie. Les avantages épinglés par les jeunes sont une présence soutenante, un environnement accueillant et familial, une ambiance davantage propice à l'étude, une prise d'autonomie progressive.

L'association 1Toit2âges⁷ met en contact personne âgée et étudiant(s), dans les villes de Bruxelles, Liège, Namur, Louvain-La Neuve, Mons et Charleroi. L'association prend soin des binômes, adapte le loyer suivant la disponibilité du jeune, assure un suivi par des visites et des conseils. Pour se généraliser, ce compagnon'âges a besoin d'être soutenu et accompagné d'informations récurrentes à destination des aînés comme des jeunes.

Vivre dans un autre chez soi avec d'autres

Des projets d'habitats collectifs, (re)groupés, communautaires, intergénérationnels, solidaires existent et fleurissent çà et là avec des modalités d'adhésion et d'organisation à chaque fois particulières parce que ces initiatives conçues sur mesure par les initiateurs sont basées sur le partage d'un certain nombre de valeurs, d'activités, de projets... Il s'agit d'initiatives privées et individuelles essentiellement, bien que quelques partenariats impliquant des communes voient aussi le jour. Au départ, deux ou trois familles amies se regroupent pour acquérir un terrain. Les intérêts sont souvent économiques. Mutualiser le chauffage, créer des espaces collectifs, cogérer une prairie, un champ à cultiver... offrent également des possibilités de créer des projets qui dépassent les quatre murs du logement en englobant l'environnement proche : avec un potager, l'élevage d'animaux, une pièce commune où se retrouver pour des repas, où passer un bon moment ensemble ou encore un garage pour bricoler et réparer les vélos des gamins... Acquérir ensemble une parcelle mène sur le chemin de bien des aventures pour ces (jeunes) familles volontaires. Rarement y sont mêlés des aînés, car le groupe de base recherche d'autres familles semblables aux leurs (avec les mêmes préoccupations, avec des enfants, ...). De tels projets de vie prennent évidemment du temps, de l'énergie pour concevoir l'habitat de chacun, définir et limiter entre autres les contraintes que

⁶ Publication Balises n°31, octobre 2010, téléchargeable sur www.eneo.be "Osons le part'âges d'habitat".

⁷ <http://www.1toit2ages.be>

L'on est prêt à assumer ensemble. Les enfants présents sont importants dans le choix de ce mode de vivre ensemble.

Une enquête de la Région Wallonne menée en 2008 sur le parcours résidentiel des plus de 55 ans a montré que 3 % des sondés acceptaient l'idée de vivre en habitat groupé et que ce pourcentage grimpe à 17% lorsque l'on décline un certain nombre d'informations sur le sujet.

Il y a par contre très peu d'habitats intergénérationnels où règne une cohabitation des générations. Parce que les rythmes de vie de chacun sont différents, les attentes par rapport au logement et au quartier aussi, certainement. Subsistent généralement trop de craintes, de mauvaises ou fausses informations concernant par exemple les droits de successions et le fait de savoir à qui reviendra les parties communes (ne pas léser les héritiers), ou l'habitat lui-même lorsque les occupants l'auront quitté ou qu'il va falloir remplacer le copropriétaire parti (ou décédé).

Le temps de gestation de ces projets chronophages découragent aussi les anciens qui sont pressés de s'installer et n'ont souvent plus aucune envie de se réinvestir dans la construction et/ou l'aménagement d'un logement neuf ou à rénover. Et pourtant, lorsque les aînés rejoignent de tels logements collectifs, la cohabitation des générations apporte un plus à tous : au niveau des aides journalières et ponctuelles, des solidarités développées, du covoiturage, des tournantes organisées pour l'accueil des enfants après l'école ou lorsqu'ils sont malades, par exemple. Les bénéficiaires de telles entreprises sont dégagés par la vie ensemble animée de projets divers et développés au gré des envies comme des compétences de chacun... La vie de tous les jours conjugée à des valeurs partagées peut réserver alors, à chacun, de belles surprises.

L'habitat kangourou : senior(s) et famille sous un même toit

Il fait beaucoup parler de lui et pourtant peu d'habitats de ce genre fonctionnent dans la partie francophone de notre pays. Le principe est simple : un senior partage avec une famille son logement devenu trop grand. L'idée est sympathique. La formule paraît simple, pourtant elle demande des aménagements pour réussir le subtil équilibre entre espaces privés de chacun. Il présente des similitudes avec l'habitat intergénérationnel promu par 1Toit2âges dont nous avons parlé, mais ici, c'est une famille qui s'installe et sans doute pour plus longtemps que ne le prévoit un étudiant.

Dans ce cas-ci des services peuvent s'échanger, mais ce projet demande avant tout du temps pour se familiariser à la présence de l'autre proche de soi. Ce type de projet a besoin d'être soutenu par une structure permanente qui met les candidats en présence et aide à construire ensemble un projet à partager une ou plusieurs années.

Les maisons Abbeyfield⁸ : habitat groupé participatif pour les plus de 55 ans

Entre-Voisins à Etterbeek, Le Martin Pêcheur à Watermael-Boitsfort, le Tour de Table à Namur, la maison Jean Remacle de la Tour à Lixhe-Visé... ont un point commun, ils font partie des habitats groupés Abbeyfield. Ces logements de taille familiale accueillent chaque occupant, préalablement choisi par ses pairs, après avoir effectué un stage au sein de la maison de son choix. Chaque locataire signe une charte, un contrat d'adhésion, dispose d'un espace privé, profite de locaux communs comme la cuisine, la buanderie, la salle à manger, le jardin... Certains de ces logements sont gérés soit par des agences immobilières sociales (gestion de biens contre loyers réguliers pour les propriétaires) ou des régies foncières (la commune est propriétaire du bâtiment et le donne en location à l'association), ce qui permet aux locataires de profiter de bâtiments salubres et d'un loyer régulé. Il faut néanmoins être autonome pour rejoindre ces habitats, car la structure n'offre pas de services d'aides et de soins à domicile.

Aimer vivre avec d'autres, garder la maîtrise de son avenir tout en partageant des activités ensemble en s'ouvrant sur l'extérieur, sont les principaux éléments constitutifs de la charte de l'association. Chaque lieu de vies s'y soumet et l'adapte en fonction de ses goûts et attentes : des repas pris en commun régulièrement, mais 2 fois par semaine pour certains lieux et jusqu'à 5 pour d'autres. Les habitants gèrent leur maison et le projet qu'ils ajustent ensemble. L'indépendance et

⁸ <http://www.abbeyfield.be>

Le pouvoir de décider des locataires sont primordiaux, ils veulent rester acteurs des décisions qui concernent leur vie quotidienne.

Les formes d'habitat collectif et solidaire que nous venons de décrire apportent des réponses en termes de projets communs, de solidarités et d'échanges de services pour ceux qui s'y investissent. Il y a cependant des effets très négatifs à déplorer, dans le sens où ces initiatives pénalisent la solidarité rassemblant des personnes vivant d'allocations de remplacement comme le chômage ou encore des aînés bénéficiant de la GRAPA (garantie de revenus pour personnes âgées). Ces personnes, à cause de la cohabitation, verront leur allocation rabotée. Ce qui nous paraît inadmissible alors qu'elles mettent tout en œuvre pour se soutenir mutuellement et mutualiser des dépenses qu'elles ne pourraient pas affronter seules. Rappelons que le droit au logement est inscrit dans l'article 23 de notre Constitution. Ces mesures fédérales sont une réelle entrave pour l'entraide des personnes fragilisées financièrement.

Ces projets novateurs que nous venons d'évoquer tout au long de cet article, pourvoyeurs de solidarités de proximité en tous genres doivent faire face à d'autres obstacles. Il est impossible dans certaines communes d'obtenir l'accord pour diviser un bien en plusieurs logements. Pourquoi ? Pour cause de risque de promiscuité ou encore l'augmentation du nombre de voitures liées aux nouveaux occupants ... Par ailleurs, des quartiers résidentiels entiers se sont déjà mobilisés pour empêcher l'installation de logements groupés simplement par crainte d'être dérangés par l'arrivée de nouveaux habitants. Le même phénomène a été observé à plusieurs reprises lorsqu'il s'agit de nouvelles implantations de crèches ou de maisons de repos! Il arrive aussi fréquemment que l'urbanisme refuse des projets d'habitats (re)groupés parce qu'ils suggèrent d'autres dispositions du bâti que l'alignement des maisons le long de la voirie, par exemple, en proposant un bâti dont l'opacité pour raison d'économie d'énergie s'oppose aux normes en vigueur.

Nous voyons qu'il est grand temps de faire preuve d'ouverture d'esprit et d'imagination pour continuer à inventer de nouvelles manières d'habiter dans lesquelles la solidarité intergénérationnelle comme les aînés trouvent leur place.

Quitter le domicile pour vivre en maison de repos (MR) et de repos et de soins (MRS)

Santé fragile, maladie chronique, mauvaise chute, longue hospitalisation, perte du partenaire de vie sont les événements qui remettent bien souvent en question la vie à domicile des adultes très âgés et la maîtrise qu'ils avaient sur leur lieu de vies. Lorsque la vie chez soi est trop risquée ou problématique, aucune structure ne remplace encore la maison de repos et l'accompagnement permanent qui y est dispensé. Après avoir approché les formules existant entre le domicile et la MR/MRS, nous allons à présent nous arrêter sur ces dernières.

Aujourd'hui, les maisons de repos et de repos et de soins concernent près de 8% des plus de 65 ans. La Belgique compte aux environs de 1800 maisons de repos dont près de 700 sont situées en Wallonie. 44% d'entre elles comprennent de 50 à 100 résidents. Au niveau du coût de l'hébergement, le montant à payer par les résidents a augmenté de 11,6 % ces 5 dernières années (SPF Economie). En 2005, le coût moyen d'une maison de repos en Belgique était de 34,70 € par jour. Il s'élève maintenant en moyenne à 38,9 € pour la Wallonie, mais 52 € pour Anvers et 45,55€ pour Bruxelles (montant justifié par le prix du terrain, des normes de plus en plus strictes font aussi grimper les loyers). Ce montant correspond au prix de base. Car il y a le plus souvent des suppléments à payer comme les médicaments et le médecin, le nettoyage du linge (plus ou moins cher suivant qu'il est ou non confié à une société extérieure ou lavé dans l'institution) la coiffeuse, parfois la pédicure...

Au total, il n'est pas rare qu'un résident doive déboursier 1 500 euros par mois. La convention qui lie obligatoirement le résident à la maison de repos définit exactement les conditions financières. Il convient de la lire attentivement avant de s'engager⁹. Besoin d'un conseil ou d'une information précise sur les maisons de repos et de repos et de soins, Infor-Homes Bruxelles comme Infor-Homes Wallonie vous conseilleront dans la recherche d'un lieu de vie adapté. Profiter au mieux des portes ouvertes qu'organisent les établissements est une très bonne idée pour faire connaissance avec l'institution et s'en faire une opinion.

⁹ Vivre en maison de repos : à la portée de tous? Enéo 2009 : <http://www.ucp-asbl.be/spip.php?article1409>

Si la maison de repos accueille les résidents à partir de 60 ans, l'âge moyen d'entrée ne cesse de reculer. Les MR et les MRS ont donc développé un certain nombre de services pour répondre aux besoins de l'ensemble des résidents. Qu'y a-t-il de commun entre un jeune retraité actif en perte de mobilité et un nonagénaire ? Parfois rien, parfois un monde de réalités peut cependant les séparer.

Dans la maison de repos vivent les personnes dont l'accompagnement est déterminé en fonction de leur dépendance et se traduit par des services collectifs familiaux, ménagers, d'aides à la vie journalière et de soins médicaux ou paramédicaux. Par contre, la maison de repos et de soins prodigue aux résidents fortement dépendants des soins et la présence de personnel paramédical et de réactivation. La maison de repos abrite aussi parfois des unités de vie comme le centre d'accueil de jour, le centre de soins de jour, dont nous avons déjà parlé. Le cantou®, petite unité de vie de 15 personnes maximum réservée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou encore désorientées se développe. La résidence services, quant à elle, est destinée aux personnes encore autonomes qui peuvent entretenir leur studio ou appartement et profiter, selon leurs besoins, des services de la maison de repos (repas, activités...) de laquelle elle dépend.

Cette formule prisée reste actuellement inaccessible financièrement pour de nombreux aînés. À l'initiative du CPAS de Namur, 40 logements donneront bientôt naissance à la première résidence services sociale. Ces logements seront réservés prioritairement à des personnes âgées de 60 ans au moins et issues majoritairement des sociétés de logement social de Namur. L'accessibilité des structures d'accueil est d'autant plus d'actualité dans le cadre du transfert des compétences pour lequel un certain nombre d'interrogations restent posées aujourd'hui ainsi que de la marchandisation des MR/MRS (rachat de maisons de repos par d'importants groupes financiers et immobiliers) qui, à elles seules, vaudraient un article.

La population des résidents change

Les structures d'accueil collectif doivent donc elles aussi initier des changements en leur sein afin de faire correspondre au mieux, demandes et offres de services, pour les plus âgés fragilisés. De par leurs profils, les résidents plus vieux, souvent désorientés (1 sur 3 résidents l'est aujourd'hui), exigent des services et soins adaptés à leurs pathologies ou simplement à leur avancée en âge. L'organisation générale de ces institutions au niveau des soins, du taux d'encadrement comme de la qualité de vie doivent être réévalués régulièrement pour être en parfaite adéquation avec l'ensemble des résidents dont l'âge d'entrée aujourd'hui s'élève en moyenne à 86 ans ! Les résidents refusent de vivre dans un lieu de vies qui ressemble à l'hôpital recherchant davantage un espace de vie qui s'apparente aux services hôteliers. Ils restent nous disent-ils, des personnes à part entière avec des besoins et des attentes particuliers. Ils ne veulent pas être considérés seulement comme des patients. Cependant, bien que la réglementation de ces établissements renferme des critères et des grilles de lecture qui définissent la qualité de vie des résidents, ces repères (définis obligatoirement dans le projet de vie de l'institution) manquent d'indications claires et concrètes. Les équipes parviennent difficilement à traduire ces grands principes dans les actes de la vie quotidienne des résidents. Ainsi, comment traduire dans la vie de tous les jours : respect du résident, dignité de la personne fragilisée ? Par quels moyens prodiguer des soins en prenant soin du résident ? En somme, comment privilégier ce qui fait sens pour les résidents et se réalise dans le respect de chacun (pour le résident comme pour l'accompagnateur professionnel) ? Nous affirmons que la recherche de qualité de vie est un processus volontariste à questionner en permanence et à tous niveaux : direction, accompagnateurs des résidents et résidents eux-mêmes bien évidemment, quel que soit l'état de santé physique et psychique de ces derniers doivent être pris comme acteurs dans cette démarche qui ne peut être que collective.

Donner l'envie, produire du sens

Donner l'envie de vie, la prolonger, la relancer, offrir la possibilité de se projeter dans des projets qui donnent un sens à la vie, au temps qui s'écoule... cela ne s'improvise pas ! Personnaliser l'accueil, laisser du temps aux deuils- du conjoint, de la maison, du quartier, des habitudes- autoriseront les réappropriations (personnelle, sociale, familiale, citoyenne...) nécessaires à l'enracinement dans le nouveau lieu de vies.

Le sens est à chercher dans l'histoire de vie de la personne : sa vie professionnelle passée, par exemple, comme dans ses relations, sa famille, ses hobbies et passions. À partir de ces connaissances, chacun pourra encourager la participation du résident en lui donnant les moyens de rester artisan de sa vie selon ses capacités, ses attentes, ses envies personnelles. À noter que le conseil des résidents, le projet institutionnel et la fiche de vie du résident (qui renferme l'essentiel de ses données personnelles au sens large) sont des outils indispensables pour produire du sens dans l'ensemble de l'institution. Donner du sens à ce que l'on entreprend avec et pour le résident et pour tous les intervenants/accompagnateurs.

Quant aux animations et aux activités programmées, elles doivent avoir pour but principal de favoriser la rencontre entre l'ensemble des résidents pour leur permettre de construire une vie collective dans laquelle les espaces de vie individuels composent au mieux avec des moments rassembleurs.

Aujourd'hui, les résidents très âgés demandent davantage d'attention, un accompagnement personnalisé, un encadrement spécialisé, des locaux qui permettent de déambuler, du personnel pour les assister lors des repas quand la personne n'est plus en mesure de le faire de manière autonome... De nouveaux métiers doivent être pensés dans le secteur de l'aide aux personnes âgées et notamment pour qu'elles puissent rester à domicile, si tel est leur désir : petits travaux de jardinage, bricolage, et pour l'ensemble des personnes très âgées fragilisées nous pensons aussi à la lecture à haute voix, à la conversation et les visites de courtoisie à domicile comme en maisons de repos, au transport vers les lieux de loisirs, de culture (en ne les limitant pas ce dernier uniquement aux soins ou pour les courses...comme c'est trop souvent le cas).

Connecter la maison de repos à son environnement proche

Un restaurant, un bar, une épicerie, un salon de coiffure, un bureau de vote, ou l'accueil du marché hebdomadaire sur le parking de la résidence sont quelques moyens d'attirer, dans la maison de repos, des personnes âgées du quartier comme d'autres publics ... Le but étant de créer ainsi de nouvelles opportunités de rencontres en donnant l'occasion aux résidents de continuer à participer à la vie bourdonnante qui existe à deux pas de chez eux. La maison de retraite doit aussi impérativement se questionner sur sa manière de s'organiser dans l'espace. Par la création de petites unités de vie comme cela se fait dans les quelques cantous®. L'attention architecturale y est essentielle et basée sur le respect d'espaces privés clairs, baignés de lumière du jour, personnalisés par la présence d'objets personnels et symboliques, d'animaux de compagnie (ou un aquarium, un poulailler, un perroquet, un animal de compagnie qui appartient à tout le monde... Si importants pour maintenir en éveil les sens des résidents comme des professionnels, d'ailleurs.

Enfin, la présence d'autres générations doit de même susciter des efforts de la part de la direction pour personnaliser l'accueil des proches, des petits et arrières petits-enfants par l'installation de jeux, d'espaces collectifs dans lesquels l'on peut prendre un repas en famille, fêter un anniversaire, se détendre, retrouver une intimité souvent devenue trop rare. Les contacts intergénérationnels sont essentiels pour garder l'envie de vie et stimuler les sens des résidents : voir, entendre, regarder, goûter participent aux multiples manières de ressentir... la VIE !

Dans ce paysage dense que sont les lieux de vies pour adultes âgés, le chantier est immense et il y a place pour tout projet qui se centre sur les attentes et les besoins des plus âgés que nous serons tous un jour! À quoi ressemble le lieu de vies où vous vieillirez ?

Anne Jaumotte

Cette analyse a été publiée dans le numéro 24 de la revue Humanisme & Solidarité, en mai 2013.

Pour citer cette analyse

Jaumotte, A. (2013). Lieux de vies des aînés. *Analyses Énéo*, 2013/10.

Avertissement : Les analyses Énéo ont pour objectif d'enrichir une réflexion et/ou un débat à propos d'un thème donné. Elles ne proposent pas de positions avalisées par l'asbl et n'engagent que leur(s) auteur(e)(s).

Énéo, mouvement social des aînés asbl

Chaussée de Haecht 579 BP 40 - 1031 Schaerbeek - Belgique
e-mail : info@eneo.be - tél. : 00 32 2 246 46 73

En partenariat avec



Avec le soutien de



Avec l'appui de

